

# Bréf.

Lettre d'information et de réflexion  
de Martial Passi



## [ Présentation de Bréf. ]

J'ai le plaisir de vous transmettre le numéro trois de ma newsletter qui paraîtra tous les premiers lundis de chaque quinzaine.

Au service des élus locaux, elle sera un compte-rendu de mes mandats de vice-président du Grand Lyon, chargé des déplacements-intermodalité, de membre du bureau de l'Association des Maires de France et du conseil national d'évaluation des normes.

## SOLIDARITE

### Des modalités de répartition injustes

L'AMF exige que la clarté soit faite par le gouvernement sur la différence de traitement dont sont victimes les collectivités locales : alors que leurs ressources sont très substantiellement réduites, on assiste à une moindre progression des dépenses de l'État et des administrations sociales. Ce qui revient à faire supporter aux collectivités locales une charge bien supérieure à leur part dans les dépenses publiques. Cet effort survient après trois années de gel des dotations de l'État et une première baisse de 1,5 milliards d'euros en 2014.

[ Bréf, une baisse de 10 % de l'investissement public local revient à 0,2 % de croissance en moins. ]

## CULTURE

### Un budget maîtrisé

la construction du musée des Confluences, équipement dédié aux sciences et techniques, représente un formidable atout de promotion culturelle pour notre département et ses habitants sans parler de ses retombées économiques pour le BTP et les entreprises.

En réaffirmant mon soutien j'ai de nouveau exprimé une demande : celle de contenir le budget dans les limites fixées il y a plusieurs mois et ne devant pas dépasser les 250 millions d'euros. Divers réajustements dus aux révisions de prix et à la baisse grâce aux recouvrements de pénalités appliquées à une entreprise, permettent d'envisager de faire passer le coût global de cet équipement de 239,7 millions d'euros à 213,8 millions d'euros.

[ Bréf, j'ai voté pour la construction de ce musée parce qu'il participe à la richesse économique et à la promotion culturelle de notre territoire. ]

## INTERCOMMUNALITE

### Une gestion mutualisée et complémentaire

La rencontre organisée par l'AMF sur le thème « *intercommunalité, demain quelles évolutions ?* » a donné l'occasion aux élus de rappeler leur attachement aux principes de coopération, de subsidiarité, de gestion mutualisée et de complémentarité entre communes et intercommunalités dans une logique d'efficacité et de maîtrise des dépenses publiques.

Les maires et les présidents d'intercommunalité ont réaffirmé que la construction d'une intercommunalité forte et efficace ne doit pas aboutir à la création d'un nouvel échelon de collectivité locale. Fondée sur une démarche volontaire, la commune nouvelle permettra de renforcer le rôle et la place des communes, motrices de l'intercommunalité.

[ Bréf, une intercommunalité de projet doit s'appuyer sur des communes fortes afin de maintenir et d'améliorer les services de proximité. ]

## FORMATION

### Un rapport parlementaire consacre la nécessité de la formation des élus

Plus d'un demi-million de Français exercent un mandat local. En donnant de leur temps et de leur énergie, ils assurent au quotidien le fonctionnement démocratique de nos collectivités locales et de leurs groupements.

Si l'action des élus nationaux suscite parfois une forme de défiance, l'implication des élus locaux, proches du terrain et au contact permanent de la population, est appréciée de nos concitoyens, qui en voient les réalisations concrètes. De fait, une importante partie de ce rapport consacre l'exigence de formation des élus de sorte qu'il leur soit donné les moyens d'accomplir pleinement leurs mandats.

[ Bréf, à l'exemple de la passation des marchés publics, les élus doivent se former à des prescriptions de plus en plus techniques. ]

## [ Je pense que... ]

“ On ne peut pas continuer à demander aux collectivités locales de financer ce que l'état décide ou ce qu'il ne veut plus financer. ”